



VILLE DE CEYRAT ASSOCIATION DEMANDE DE SUBVENTION

Première demande

Renouvellement

(cocher la case correspondant à votre situation)

1 . IDENTIFICATION DE L' ASSOCIATION

Nom de l'association :

Siège social :

Adresse postale :

Site internet :

Objet de l'association

.....

.....

N° d'enregistrement en préfecture ou n° Siren :

Représentant légal (présidente ou président) de l'association

Nom :

Adresse :

Tél : / / / / Portable : / / / /

Mail :

Identification de la personne chargée de la demande de subvention si différente du représentant légal

Nom :

Adresse :

Tél : / / / / Portable : / / / /

Mail :

2. RENSEIGNEMENTS

Activités pratiquées :

.....

.....

.....

.....

Nombre d'adhérents : dont enfants : dont adultes :

Parmi les adhérents, nombre de Ceyratois : dont enfants : dont adultes :

Nombre de bénévoles : **Nombre de salariés :**

Montant des Charges (Dépenses) et Produits (Recettes) du budget prévisionnel de l'association pour l'année de demande de subvention :

Dépenses : €

Recettes : €

3. SUBVENTION

Cette demande peut concerner une action spécifique ou un évènement tout comme le fonctionnement général de votre association.

Décrire en quelques lignes l'objet de votre demande de subvention

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Recevez-vous des soutiens d'autres partenaires, si oui lesquels ?

.....
.....
.....

Quel montant sollicitez-vous auprès de la Ville de Ceyrat ?

.....
.....
.....

4. PIECES A FOURNIR

- ▶ une copie des statuts de votre association. (Ces documents ne vous sont demandés que pour votre première demande de subvention, sauf si modifications).
- ▶ un RIB
- ▶ une copie du rapport moral et financier adopté lors de votre dernière assemblée générale ou une copie de votre dernier bilan comptable annuel (trésorerie incluse).

Les dossiers incomplets ne pourront pas être traités

<p>CADRE RESERVE A LA COMMUNE</p> <p>Demande reçue le :</p> <p>Montant accordé :</p>

*Fiche à retourner avant le 20 février de l'année concernée par la demande de subvention
(par exemple avant le 20/02/2022 pour l'année 2022)
à l'attention du Maire
par courrier postal : Hôtel de Ville, 1 rue Frédéric Brunmurol 63122 Ceyrat
ou par courrier électronique : mairie@ceyrat.fr*